

Conseil d'école n°3 – Mardi 14 juin 2022

Début de la séance 18h30

Présents

Présidente de séance : Madame CLAVELOU

Secrétaire de séance : Madame ROCHEREAU

Enseignantes de l'école : Mesdames GASNIER, GERARD, DELIAT, DESBORDES, ROCHEREAU

Membre de la mairie : Madame CHARDON (élue aux affaires scolaires)

Membre des parents d'élèves élus : Mesdames TERLAIN, CUILLERDIER et MICHAU

Absents excusés

Madame SUFFRIN (IEN),

Monsieur ANTOINE (Maire)

Madame LECLERC (responsable du périscolaire)

Monsieur HIAULT (Délégué départemental de l'Education Nationale)

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école de février 2022,
- Bilan de l'année 2021-2022
- Rentrée 2022: Prévision des effectifs de 2022 et répartition,
- Présentation du Projet d'Ecole
- Actions pédagogiques envisagées pour l'année scolaire 2022-2023,
- Point sécurité : Exercices PPMS, incendie...
- Travaux, entretien, matériel pour l'école
- Bilan de la coopérative scolaire
- Bilan des actions menées par les associations de parents d'élèves et présentation des actions envisagées pour l'année prochaine
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du conseil d'école de février 2022

Lors du conseil d'école du 1^{er} février dernier, nous avons approuvé le procès-verbal du dernier conseil d'école, nous avons parlé du protocole sanitaire en vigueur dans l'école, présenté rapidement les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine, évoqué la prise en charge des élèves en difficulté, fait un point sur les actions pédagogiques du second trimestre et parlé de celles à venir.

Nous avons parlé des exercices incendie, des PPMS et des actions pédagogiques menées et envisagées par les enseignants ; évoqué les actions envisagées par les membres de l'AIPE.

Il est demandé aux membres du conseil d'école s'ils ont d'éventuelles remarques à faire sur ce procès-verbal. Aucune remarque particulière n'est faite, le procès-verbal du conseil d'école du 1^{er} février 2022 est approuvé à l'unanimité.

Présentation du projet d'école

La présentation du nouveau projet d'école est différée à la rentrée suite à la demande de l'inspectrice, en raison du changement de ministre de l'éducation nationale dont la politique pourrait changer les axes de travail pour les années à venir.

Rentrée 2022: Prévisions des effectifs de 2022 et répartition

A l'heure actuelle, les effectifs (par niveau) sont les suivants : 111 élèves en tout

PS 11

MS 14

GS 17

CP 7

CE1 15

CE2 18

CM1 13

CM2 16

La répartition privilégiée est la suivante :

PS MS 11+14 = 25

GS CP 17+7=24

CE1 CE2 15+6= 21

CE2 CM1 12+7=19

CM1 CM2 16+6=22

Bilan de l'année 2021 2022

- **Cinématernelle** : Les classes sont allées voir « petits contes sous la neige » « Sametka » et « le parfum de la carotte »
- **Ecole et cinéma** : Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont rendus aux trois projections de cette année.
- **Salon du livre** : Certaines classes se sont rendues sur le salon du Livre. La classe de CP CE1 a reçu un auteur dans sa classe, ils ont réalisé la couverture d'un livre qu'ils sont en train de finaliser.
- **Belle image** : Finalisation de l'intervention de la Belle Image le jeudi 9 juin dernier. La troupe est venue pratiquement au complet pour présenter un spectacle aux enfants. Les classes avaient prévu des « surprises » afin que les musiciens réagissent. Un spectacle vivant et participatif qui a beaucoup plu aux enfants et aux enseignantes.
- **Le projet autour du loup pour la classe de CP CE1** : Finalisation du projet avec la visite du parc de Peschery pour la sortie de fin d'année.
- **Visite de Chambord** pour les classes de PS MS ET MS GS CP. Les élèves sont allés en forêt avec un animateur nature afin de rechercher des traces de présence et réaliser des moulages d'empreintes.

- **Projet autour du handicap** : Les élèves de la classe CP CE1 ont également travaillé sur un projet autour du handicap. Une maman d'élève est intervenue en classe à ce sujet.
- **Parcours culturel dans Orléans et visite du CERCIL** (musée sur la seconde guerre mondiale et la Shoah) pour les classes de CE2 CM1 et CM1 CM2
- **Piscine** : Les classes de CM1 CM2 et CE2 CM1 n'ont pu aller qu'une fois à la piscine, je n'ai jamais eu de retour pour pouvoir retourner à la piscine suite à l'annulation des séances à cause du covid.
Les GS CP et CP CE1 se rendent actuellement à la piscine les lundis et vendredis après-midi et ce jusque début juillet. Les enseignantes estiment que deux séances par semaine c'est trop. De plus il y a aussi le souci avec l'agrément natation dont les horaires de passage ne permettent pas aux parents de s'y présenter et donc d'accompagner. Certaines séances seront donc peut être annulées à cause du manque d'accompagnateurs. Il est également noté que le covid n'a pas eu de grosse incidence sur le niveau des élèves puisqu'ils sont pour la plupart à l'aise dans l'eau.
- **Médiathèque** : Toutes les classes de l'école sont allées à la médiathèque cette année. La dernière séance a eu lieu aujourd'hui pour les MS GS CP.
- **Concert JMF** : Lundi 2 mai nous sommes allés au concert JMF. Il est regrettable d'avoir dû quitter la représentation pour reprendre le bus dans les temps. Si l'évènement est reconduit l'année prochaine nous souhaiterions que l'école obtienne le premier créneau de l'après-midi.
- **Exposition Tavers en Mai** : Très riche et intéressant. Les enfants ont vraiment beaucoup aimé. Chaque artiste avait préparé une présentation de son travail et les enfants ont pu échanger avec chacun d'entre eux. Un goûter leur a été offert à la sortie.
- **Théâtre d'ombres chinoises** : Les enfants ont accueilli le théâtre de la Lanterne et son spectacle « Aladin et la lampe merveilleuse ». Un spectacle qui a permis de faire découvrir les ombres chinoises aux enfants et de redécouvrir ce conte traditionnel.
- **Visite du collège** : Les CM2 se sont rendus au collège de Beaugency afin d'en faire la visite sur toute une journée. Ils ont ainsi pu visiter le collège, le CDI, participer à des cours avec les 6° et échanger avec la CPE et le principal adjoint.

Actions pédagogiques envisagées pour l'année scolaire 2022-2023

L'année prochaine les élèves participeront tous aux dispositifs « école et cinéma » et « cinématernelle ».

L'école est également inscrite au dispositif « les incorruptibles ».

Participation au concert JMF.

Piscine.

Exercice incendie

Le dernier exercice incendie a été réalisé aujourd'hui. Le garde champêtre a allumé un fumigène dans la cour élémentaire. La fumée a été aperçue par la classe de CP CE1 qui partait en sport, qui a prévenu la classe de CM1 CM2 qui a déclenché d'alarme.

Evacuation des locaux en 1minute38.

Travaux, entretien, matériel pour l'école

- Les enseignantes de maternelle demandent la révision des vélos de la cour de récréation.

- Les enseignantes de maternelle demandent si l'installation d'internet en filaire est possible du côté maternel de l'école.

Bilan de la coopérative scolaire

Le solde au 1^{er} septembre 2021 était de 8949 euros.

Nous avons dépensé 2000 euros en car, 1600 euros en activités éducatives (librairie, matériel de sport, aménagements spécifiques de classe, ingrédients pour pâtisserie), 847.5 euros en cinéma et 162 en abonnements.

La vente des photos de classe a rapporté 539 euro et le marché de Noël de l'école 628 euros.

La subvention de la mairie est de 2000 euros.

Les anciens combattants ont fait un don de 100euros.

L'AIPE a fait un don de 1000 euros (investis en partie dans du matériel de cour et de sport)

Le solde du compte de l'école est de 5728 euros.

Bilan des actions menées par les associations de parents d'élèves et présentation des actions envisagées pour l'année prochaine

L'année prochaine l'AIPE part sur les actions suivantes :

- Organisation d'un goûter de rentrée pour présenter l'AIPE,
- Organisation de la brocante,
- Vente de sapins de Noël,
- Organisation d'un marché de Noël (participation souhaitée de l'école),
- Vente de gâteaux.

Questions diverses

- Il est demandé aux enseignantes si un spectacle d'école aurait de nouveau lieu l'année prochaine.
L'équipe enseignante répond qu'à l'heure actuelle rien n'est décidé à ce sujet.
L'organisation de spectacles de fin d'année dépend du bon vouloir des enseignants et n'est pas une obligation.
- Les enseignantes soulignent que l'intervention du RASED (réseau d'aide) est vraiment bienvenue.

La séance est levée à 19h45.